FORMATION INITIALE A LA CONDUITE EN SECURITE

Chariots Automoteurs de Manutention à Conducteur Porté Evalué par le passage d'un ou des CACES® R489

PUBLIC
Toute personne étant amenée à conduire un chariot automoteur de manutention à conducteur porté, de manière occasionnelle ou permanente

PRÉ-REQUIS
Être reconnu apte par la médecine du travail, à la conduite d'engins automoteurs de manutention à conducteur porté et Lire et comprendre le français.

DURÉE
De 1 à 2 jours

EFFECTIF
De 1 à 8 personnes

VALIDATION
Remise d'une attestation individuelle de formation

MOYENS ET METHODES PEDAGOGIQUES :
Formation en salle (Diaporama, film, exercices, réflexion de groupe)
Conduite et exercices sur les types de chariots concernés.
Afin d'effectuer la formation pratique en toutes règles de sécurité, chaque stagiaire doit avoir ces équipements de protection individuel nécessaire à son type d'activité (chaussures de sécurité, gants...)

FORMATEURS
Formateur et testeurs qualifiés.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Acquérir les connaissances théoriques et le savoir-faire pratique nécessaires à la conduite en sécurité des chariots automoteurs de manutention à conducteur porté des catégories concernées.

PRESENTATION AUX TEST CACES®

Il sera impératif pour la présentation aux tests que le participant se présente avec :
- Une attestation de formation (si la formation a été réalisée par notre organisme nous fournirons cette attestation au testeur)
- Une pièce d'identité
- Une photo

La photo doit être apposée par l'Organisme testeur avant la remise ou l'expédition du certificat au titulaire ou à son employeur, un certificat CACES® ne peut être conforme que s'il comporte la photographie du titulaire.

Nous lui demanderons également de faire une attestation sur l'honneur indiquant que le testeur est une personne différente du formateur. (Document fourni par le testeur le jour du test).

EVALUATIONS

Evaluation de l'atteinte des objectifs pour obtenir son CACES® R489 chariots de manutention :
- Contrôle des connaissances théoriques par questionnaire, suivant le référentiel CNAMTS R 489, réalisé par un testeur habilité
Pour être admis, le candidat doit obtenir un total de 70 points minimum sur 100. ET une note ≥ à la moyenne pour chaque thème.

- Contrôle des connaissances pratiques par mise en situations, suivant le référentiel CNAMTS R 489, réalisé par un testeur habilité
Pour être admis, le candidat doit obtenir une note moyenne minimale de 70/100 ET Une note ≥ à la moyenne pour chaque thème évalué ET Une note ≥ 0 pour chacun des points d'évaluation.

En cas d'échec à l'un des 2 tests, vous avez 12 mois pour vous représenter sur la partie échouée.

Les personnes en situation de handicap sont invitées à contacter le référent Handicap

Site internet : www.manmatformations.com

Siège : MAN-MAT Formations 58 avenue Georges Clemenceau - 94700 MAISONS ALFORT
Tél. : 06 50 34 62 41 - Courriel : manmatformations@gmail.com
N° TVA INTRACOMMUNAUTAIRE FR67825021264
SASU au capital de 500€ inscrite au RCS de Créteil
Code APE : 4752A-Organisme de formation 11940977594-SIRET : 82502126400015 - SIREN 825 021 264

Version actualisée en novembre 2024

PROGRAMME DE LA FORMATION

La conduite du chariot
- Le chariot et son conducteur
- L'autorisation de conduite
- Le CACES®

Rôle et responsabilité des acteurs de prévention
- Au niveau de l'entreprise, local et national

Les catégories de chariot
- Les différents chariots et leur descriptif

Les équipements de charge et de sécurité du chariot
- Les portes-charges
- Les éléments de sécurité

La plaque de charge
- Définition de la plaque de charge
- Les notions clefs
- Lecture d'une plaque de charge

Les mesures de sécurité avant la conduite
- La tenue de sécurité au complet
- Les EPI obligatoires pour les caristes
- Les 4 étapes de la prise de poste
- Adéquation et droit de retrait

Les règles de conduite en sécurité
- La sécurité liée au chariot et à l'environnement
- Les manœuvres de chariot
- Le code de la route appliqué aux chariots

La signalisation
- Les panneaux
- Les matières dangereuses

Exercices pratiques de positionnement et de manœuvres
- Circulation sur circuit
- Prise et pose d'une charge au sol
- Gerbage en pile et dans un palettier
- Chargement latéral
- Démarrage en côte
- Manutention d'une charge au format spécifique
- Manœuvre de sécurité

La fin de poste
- L'arrêt en fin de travail
- L'entretien journalier du chariot
- L'inspection du chariot

Contrôle continu en cours de formation sous forme de questions/réponses, d'analyses de situations, d'exercices

EXAMEN CACES®

Evaluation et validation :
Evaluation des connaissances. Evaluation du savoir-faire par mise en situation pratique.

Version actualisée en novembre 2024

SCENARIO PEDAGOGIQUE R489

SEQUENCE 1 – Durée : 10 min
Objectifs : Identifier les objectifs et étapes de la formation

Vérification du respect des prérequis
Présentation du centre, de l'équipe Pédagogique et des moyens matériels
Présentation de la formation
Modalités pratiques
Tour de table

SEQUENCE 2– Durée : 6h50
Objectifs : Disposer des connaissances théoriques nécessaires à la conduite en sécurité des chariots automoteur de manutention à conducteur porté

Réglementation : connaissances générales
- Rôle et responsabilités du constructeur / de l'employeur / du conducteur
- Dispositif CACES® : formation, CACES® et autorisation de conduite
- Différents acteurs internes et externes en prévention des risques professionnels

Les principaux types de chariots - Les catégories de CACES®
- Caractéristiques et spécificités des différents types de chariots de manutention
- Catégories de CACES® correspondantes

Technologie des chariots de manutention
- Chariots thermiques et chariots électriques. Transmission. Pneus et bandages.
Circuit hydraulique. Équipements porte-charges. Dispositifs de sécurité. Poste de conduite

Notions élémentaires de physique – Stabilité
Masse et position du centre de gravité des charges. Conditions de stabilité et d'équilibre du chariot. Facteurs qui influencent la stabilité. Plaque de charge.
Risques liés à l'utilisation
- Principaux risques - Origine(s) et moyens de prévention associés. Effets de la
conduite sous l'emprise de substances psychoactives. Risques liés à l'utilisation d'appareils pouvant générer un détournement de l'attention
- Transport et élévation de personnes : interdictions et applications autorisées

Vérifications d'usage
- Équipements de Protection Individuelle. Notice d'instructions du constructeur.
- Opérations de prise de poste. Que faire en cas d'anomalie ?
- Vérifications et opérations de maintenance de premier niveau

Exploitation des chariots
- Règles de conduite et de circulation : signalisation et plan de circulation, consignes générales de circulation, circulation sur la voie publique. Distances de freinage. Stationnement du chariot
- Pictogrammes de manutention et étiquettes de danger.
- Adéquation du chariot. Modes opératoires : prise de charges au sol, gerbage en pile, stockage en palettiers, chargement de véhicules
- Consignes en cas d'accident ou d'incendie.

Moyens pédagogiques et Techniques :
Salle équipée d'un ensemble multimédia Code du travail - Code pénal - Recommandations R489 -Code de la sécurité sociale - INRS - Définition de l'accident de travail - Vidéos

SEQUENCE 3 – Durée : 7h00
Objectifs : Réaliser les vérifications et essais de prise de poste. Vérifier l'adéquation du chariot à l'opération envisagée. Circuler et réaliser les opérations de manutention en sécurité. Effectuer les opérations de fin de poste et de maintenance de 1 er niveau. Rendre compte des difficultés et anomalies rencontrées.

Vérifications et essais de prise de poste
Conduite et manœuvres
- Accès et descente en sécurité
- Circulation en marche avant, en marche arrière, en ligne droite et en courbe, à vide et en charge. Arrêt et stationnement en sécurité
- Vérification d'adéquation et suivant le type de chariot :
. Prise et dépose d'une charge au sol
. Gerbage et dégerbage de charges en pile
. Stockage et déstockage à tous les niveaux d'un palettier
. Chargement et déchargement d'un véhicule
. Manutention d'une charge longue, d'un contenant rigide contenant un liquide ou d'une charge déformable

Fin de poste - Opérations d'entretien quotidien - Maintenance
- Opérations d'entretien journalier
- Compte rendu des difficultés et anomalies rencontrées

Moyens pédagogiques et Techniques :
Chariots et charges (VGP, ce, manuel d'utilisation et carnet d'entretien) **Hall de manutention** **Ressources pédagogiques**

SEQUENCE 4 – Durée : 6h50
Objectifs : Vérifier par le passage d'un test théorique et pratique les acquis de la formation pour la conduite en sécurité des catégories concernés

Passage test CACES®
-Évaluation théorique
-Évaluation pratique

Moyens pédagogiques et Techniques :
Chariots et charges (VGP, ce, manuel d'utilisation et carnet d'entretien) **Hall de manutention** **Ressources pédagogiques**

SEQUENCE 5 – Durée : 0h10 min
Objectifs : Vérifier par le passage d'un test théorique et pratique les acquis de la formation pour la conduite en sécurité des catégories concernés

Bilan
Synthèse
Évaluation de satisfaction

La durée de validité des tests CACES® est de 5 années pendant lesquelles le titulaire peut utiliser tous les appareils de même catégorie, et ceci dans toutes les entreprises où il peut être employé.
Rappel : le CACES® ne dispense pas l'employeur de délivrer une autorisation de conduite au salarié.
Vous pouvez retrouver nos conditions générales de ventes sur notre site www.manmatformations.com

LES DIFFERENTS TYPES DE « CHARIOT AUTOMOTEUR DE MANUTENTION A CONDUCTEUR PORTE

CATEGORIE 1A. Transpalettes à conducteur porté sans élévation du poste de conduite (h ≤ 1,20 m)	CATEGORIE 1B. Gerbeurs à conducteur porté h > 1,20 m
CATEGORIE 3 Chariots élévateurs en porte à-faux de capacité ≤ 6000 kg	CATEGORIE 5 Chariots élévateurs à mât rétractable
CATEGORIE 6 Chariots à poste élevable hauteur de plancher ≥ 1.20m	

Codes des certifications

RS6866 Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES) - R489 cat 1A : Transpalettes à conducteur porté sans élévation du poste de conduite

Certificateur : INSTITUT NATIONAL RECHERCHE SECURITE - Date de décision : 31/10/2024 - Date d'échéance : 31/10/2029

RS6867 Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES) – R489 catégorie 1B : Gerbeurs à conducteur porté à hauteur de levée > 1,20 m

Certificateur : INSTITUT NATIONAL RECHERCHE SECURITE - Date de décision : 31/10/2024 - Date d'échéance : 31/10/2029

RS6869 : Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES) - R489 catégorie 3 – Chariots élévateurs frontaux en porte-à-faux

Certificateur : INSTITUT NATIONAL RECHERCHE SECURITE - Date de décision : 31/10/2024 - Date d'échéance : 31/10/2029

RS6870 : Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES) - R489 catégorie 5 : Chariots élévateurs à mat rétractable

Certificateur : INSTITUT NATIONAL RECHERCHE SECURITE - Date de décision : 31/10/2024 - Date d'échéance : 31/10/2029

RS6872 : Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES) - R489 catégorie 6 : Chariots élévateurs à poste de conduite élevable

Certificateur : INSTITUT NATIONAL RECHERCHE SECURITE - Date de décision : 31/10/2024 - Date d'échéance : 31/10/2029

MAN-MAT FORMATION

Vous pouvez retrouver nos conditions générales de ventes sur notre site www.manmatformations.com

Version actualisée en novembre 2024